

Rapport d'activités 2022

**Paris
Est**
Marne & Bois



Sommaire

Sommaire



- **Le mot du Président**.....page 4
- **La gouvernance**page 6
- **Ressources humaines**page 10
- **Eau & assainissement**page 14
- **Aménagement**page 18
- **Cohésion sociale**page 22
- **Urbanisme**page 28
- **Culture**page 32
- **Environnement & développement durable**.....page 36
- **Développement économique & emploi**page 42



Le mot du Président

Mes chers collègues,
Chers habitantes, Chers habitants

L'intercommunalité Paris Est Marne&Bois se construit comme une coopérative de villes qui assiste ses 13 communes membres dans la mise en œuvre des compétences et projets qui revêtent un intérêt territorial.

Dans ce contexte, l'année 2022 a permis de poursuivre l'amélioration qualitative des services rendus à nos habitants, que ce soit en matière de prévention et de réduction des déchets, de mise en conformité des rejets polluants d'eaux usées dans les cours d'eau ou encore de déploiement d'un réseau d'espaces de travail partagé qui répond à la demande du tissu économique.

Nous avons eu le plaisir d'inaugurer un certain nombre d'équipements structurants, tels que notre nouvel éco-site dans le Port de Bonneuil qui ren-

contre d'ores-et-déjà un grand succès auprès de nos habitants et qui connaîtra une étape supplémentaire de son développement avec la création prochaine d'une ressource.

Nous nous attachons également à la lutte contre les inégalités territoriales et nous investissons dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville en partenariat étroit avec les associations locales et les missions locales intercommunales pour l'emploi des jeunes.

Ainsi, nous disposons désormais d'un savoir-faire reconnu en matière de clauses sociales dans les marchés publics et contribuons à l'insertion dans le marché du travail de nombreux demandeurs d'emploi, en saisissant notamment les opportunités offertes par les travaux du nouveau métro automatique du Grand Paris Express.

De plus, nous avons souhaité nous impliquer dans une politique volontariste en faveur de l'égalité femmes-hommes en préparant le premier plan d'actions intercommunal relatif à cette thématique.

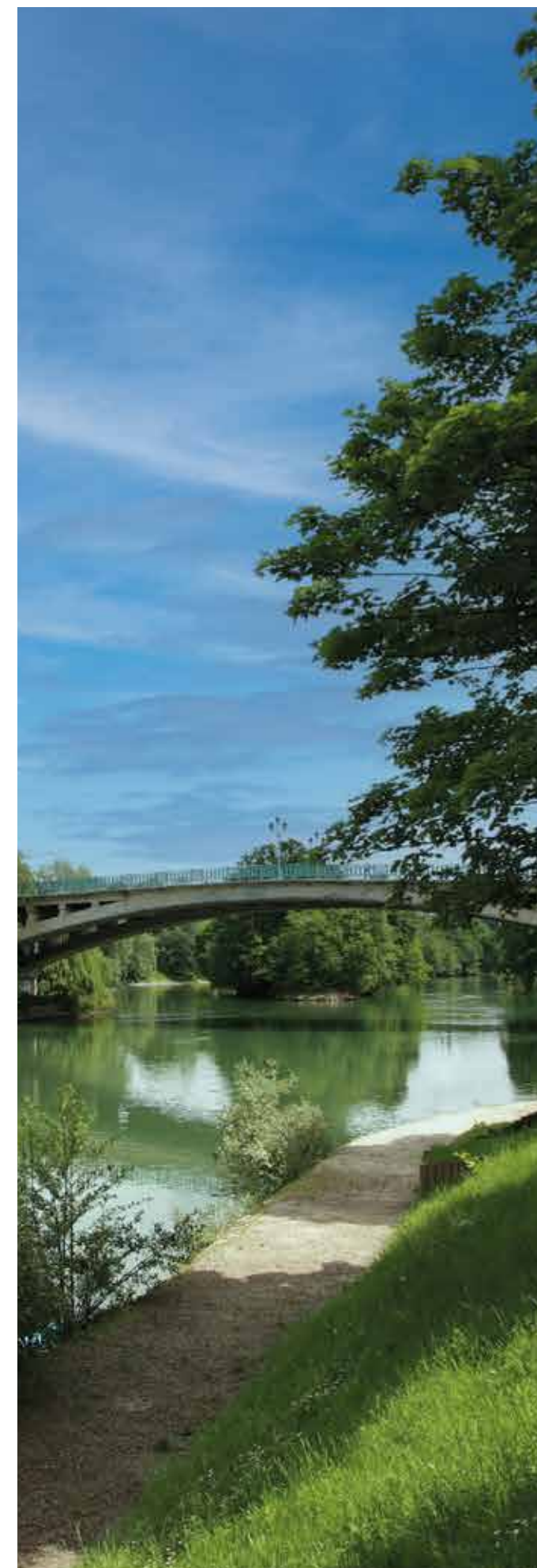
Enfin, les actions en faveur de la biodiversité et de la protection du cadre de vie des espaces verts et des tissus pavillonnaires se trouvent au cœur de notre politique d'aménagement et d'urbanisme, comme en témoigne l'adoption à l'unanimité des 13 Maires d'un PLUi refusant la densification massive et l'artificialisation des sols.

Nous sommes heureux d'œuvrer pour offrir à nos habitants et aux investisseurs potentiels un Territoire attractif disposant de nombreux atouts !

Bonne lecture à toutes et à tous !

Nous sommes heureux d'œuvrer pour offrir à nos habitants et aux investisseurs potentiels un Territoire attractif disposant de nombreux atouts

Olivier CAPITANIO
Président du Territoire Paris Est Marne&Bois



Les grandes actions 2022

1^{er} janvier

La collecte de Villiers-sur-Marne passe en régie

31 janvier

Deux Ministres visitent l'Île Fanac

11 février

L'artothèque se lance dans la livraison à domicile

17 février

Nos éboueurs sauvent une famille des flammes

8 mars

1^{er} concours d'art graphique intercommunal
« Femmes engagées du XX et XXI^e siècles »

14 mai

Inauguration des travaux d'aménagement et d'embellissement de l'Île Fanac

18 mai

Lancement du « Plan Territorial Égalité Femmes-Hommes »

30 mai

Inauguration du coworking de Saint-Maurice

7 juin

Restructuration de l'avenue Pasteur

9 septembre

Inauguration du coworking de Bry-Nogent-Le Perreux

17 septembre

Inauguration du nouvel écosite de Bonneuil

11 octobre

Déploiement du tri à la source des biodéchets sur le Territoire

18 octobre

Lancement du dispositif « SOS Frelons »

25 octobre

Trophées du Territoire

16 novembre

Signature de la 1000^e convention de mise en conformité

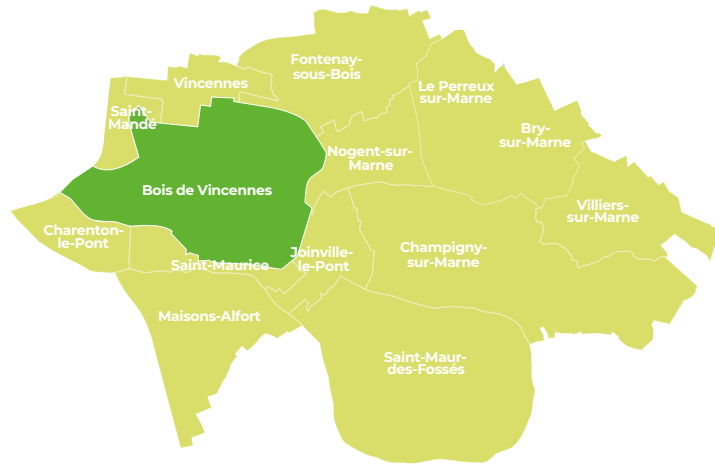
13 décembre

Le PLUi et le Schéma Directeur d'Assainissement sont votés au Conseil de Territoire



La gouvernance de Paris Est Marne&Bois

La gouvernance de Paris Est Marne&Bois



LE CONSEIL DE TERRITOIRE :

Composé de 90 élus issus des différentes communes, le Conseil de Territoire se réunit tous les deux ou trois mois afin de délibérer sur les grands projets et orientations stratégiques du Territoire. Chaque commune dispose d'un nombre de conseillers de Territoire proportionnel à sa population.

LES CONSEILLERS DE TERRITOIRE

BRY-SUR-MARNE :

- Charles ASLANGUL
- Véronique CHEVILLARD
- Rodolphe CAMBRESY

CHAMPIGNY-SUR-MARNE :

- Caroline ADOMO
- Sophie AMAR
- Jacqueline BENAHMED
- Geneviève CARPE
- Philippe DUBUS
- Michel DUVAUDIER
- Christian FAUTRE
- Bernard GAUDIERE
- Laurent JEANNE
- Philippe LHOSTE
- Catherine MUSSOTTE-GUEDJ
- Tatiana SAUSSEREAU
- Aurore THIROUX
- Yann VIGUIE

CHARENTON-LE-PONT :

- Benoît GAILHAC
- Hervé GICQUEL
- Delphine HERBERT
- Marie-Hélène MAGNE
- Pierre MIROUDOT

FONTENAY-SOUS-BOIS :

- Brigitte CHAMBRE-MARTIN
- Emmanuel CHAMPETIER
- Sylvie CHARDIN
- Nicolas DAUMONT-LEROUX
- Delphine FENASSE
- Jean-Philippe GAUTRAIS
- Anne KLOPP
- Nassim LACHELACHE
- Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET

JOINVILLE-LE-PONT :

- Michel DESTOUCHES
- Olivier DOSNE
- Virginie TOLLARD

LE PERREUX-SUR-MARNE :

- Thomas BERRUEZO
- Gilles CARREZ
- Florence HOUDOT
- Bénédicte MARETHEU
- Pierre PELLÉ
- Christel ROYER

MAISONS-ALFORT :

- Thierry BARNOYER
- Bruno BORDIER
- Jean-Luc CADEDDU
- Olivier CAPITANIO
- Stéphane CHAULIEU
- Michel HERBILLON
- Catherine HERVÉ
- Marie France PARRAIN
- Karine PEREZ
- Catherine PRIMEVERT

NOGENT-SUR-MARNE :

- Valérie BIGAGLI-MONTAURIOL
- Jean Paul DAVID
- Gilles HAGEGE
- Jacques JP MARTIN
- Déborah MUNZER
- Philippe PEREIRA

SAINT-MANDÉ :

- Eveline BESNARD
- Florence CROCHETON
- Marc MEDINA
- Julien WEIL

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS :

- Sylvain BERRIOS
- Jean-Marc BRETON
- Adrien CAILLEREZ
- Agnès CARPENTIER
- Pierre-Michel DELECROIX
- Carole DRAI
- Téo FAURE
- Pierre GUILLARD
- Pascale MOORTGAT
- Nadia LECUYER
- Florentine RAFFARD
- Germain ROESCH
- Céline VERCELLONI
- Jacqueline VISCARDI

SAINT-MAURICE :

- Christian CAMBON
- Igor SEMO

VILLIERS-SUR-MARNE :

- Jean-Philippe BEGAT
- Jacques-Alain BENISTI
- Monique FACCHINI
- Dorine FUMEE
- Michel OUDINET

VINCENNES :

- Eric BENSOUSSAN
- Quentin BERNIER-GRAVAT
- Pierre CHARDON
- Brigitte GAUVAIN
- Laurent LAFON
- Pierre LEBEAU
- Charlotte LIBERT-ALBANIEL
- Céline MARTIN
- Annick VOISIN

LE BUREAU DE TERRITOIRE 1 VILLE = 1 VOIX

Composé du Président, des 12 vice-présidents et des maires, qui y assistent à titre consultatif, il se réunit avant chaque Conseil de Territoire afin de le préparer et débattre des points qui y seront présentés. Il dispose également de pouvoirs propres, délégués par le Conseil de Territoire, afin de régler toutes les affaires liées au fonctionnement courant du Territoire.

 OLIVIER CAPITANIO Président de Paris Est Marne&Bois Président du Conseil départemental du Val-de-Marne	 JACQUES JP MARTIN 1 ^{er} Vice-Président Missionné auprès du Président pour les relations institutionnelles Maire de Nogent-sur-Marne	 LAURENT JEANNE 2 ^{ème} Vice-Président Logement, Habitat et Politique de la ville Maire de Champigny-sur-Marne Conseiller régional d'Ile-de-France	 SYLVAIN BERRIOS 3 ^{ème} Vice-Président Urbanisme, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) et Marne Vive Maire de Saint-Maur-des-Fossés	 ANNE KLOPP 4 ^{ème} Vice-Président Transports et Mobilités Adjointe au Maire de Fontenay-sous-Bois	 CHARLOTTE LIBERT-ALBANIEL 5 ^{ème} Vice-Présidente Attractivité du Territoire, Culture, Sports et Tourisme Maire de Vincennes Conseillère régionale d'Ile de France
 FLORENCE HOUDOT 6 ^{ème} Vice-Présidente Finances Conseillère municipale du Perreux-sur-Marne	 PASCAL TURANO 7 ^{ème} Vice-Présidente Environnement et Développement durable Premier Maire-Adjoint de Charenton-le-Pont	 JACQUES ALAIN BENISTI 8 ^{ème} Vice-Président Aménagement du Territoire et renouvellement urbain Maire de Villiers-sur-Marne Conseiller départemental du Val-de-Marne	 JULIEN WEIL 9 ^{ème} Vice-Président Développement économique et emploi Maire de Saint-Mandé Vice-Président du Conseil départemental du Val-de-Marne	 VIRGINIE TOLLARD 10 ^{ème} Vice-Présidente Eau, assainissement et Ports de plaisance Adjointe au Maire de Joinville-le-Pont	 CHARLES ASLANGUL 11 ^{ème} Vice-Président Action sociale d'intérêt territorial et pôle image Maire de Bry-sur-Marne
 IGOR SEMO 12 ^{ème} Vice-Président Administration générale, Droits des femmes et numérique Maire de Saint-Maurice	 HERVÉ GICQUEL Maire de Charenton-le-Pont Vice-Président du Conseil départemental du Val-de-Marne	 JEAN-PHILIPPE GAUTRAIS Maire de Fontenay-sous-Bois	 OLIVIER DOSNE Maire de Joinville-le-Pont Conseiller régional d'Ile-de-France	 MARIE-FRANCE PARRAIN Maire de Maisons-Alfort Conseillère départementale du Val-de-Marne	 CHRISTEL ROYER Maire du Perreux-sur-Marne Conseillère régionale d'Ile-de-France

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES :

Au nombre de 6, elles examinent les dossiers inscrits à l'ordre du jour du Conseil de territoire dans leur domaine et peuvent proposer des modifications aux projets de délibérations ou encore formuler tout avis.

- Urbanisme, Aménagement, Habitat et Politique de la Ville
- Développement économique et Emploi
- Environnement, Eau et Assainissement
- Transports, Mobilité
- Finances, Administration Générale
- Culture, Sports, Tourisme

CHIFFRES CLÉS 2022 :

Il y a eu 5 conseils :

- // 7 février 2022 avec 31 délibérations
- // 17 mai 2022 avec 40 délibérations
- // 5 juillet 2022 avec 34 délibérations
- // 10 octobre 2022 avec 31 délibérations
- // 13 décembre 2022 avec 41 délibérations

A photograph of a modern, multi-story building with a glass and metal facade. The building has a prominent external staircase on the left side. The building is surrounded by trees, including a large evergreen on the left and a bare deciduous tree in the foreground. The sky is blue with some clouds. The word "Ressources" is overlaid in white text on the right side of the image.

Ressources

Ressources humaines

La loi dispose que tout transfert de compétences entraîne le transfert (humains, financiers, matériels...) nécessaire à sa mise œuvre. Ainsi, depuis 2016, les communes ont transféré des agents et des moyens financiers au Territoire, afin qu'il puisse exercer les compétences confiées par la loi, au bénéfice de ces dernières.

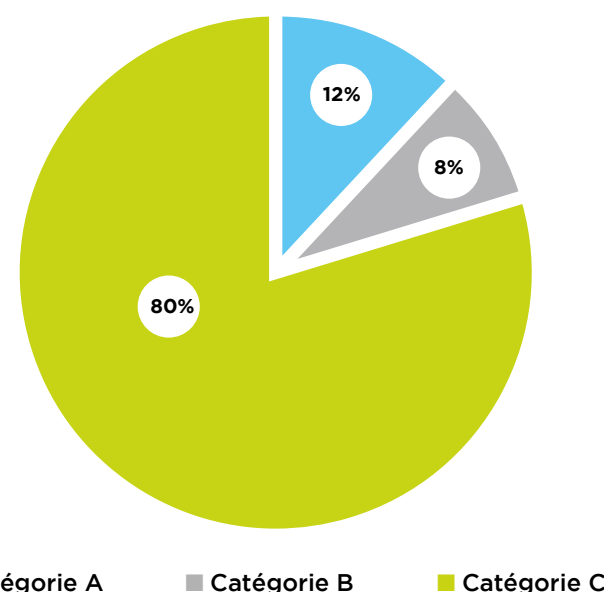
Chiffres clés

271
Agents au 31 décembre 2021

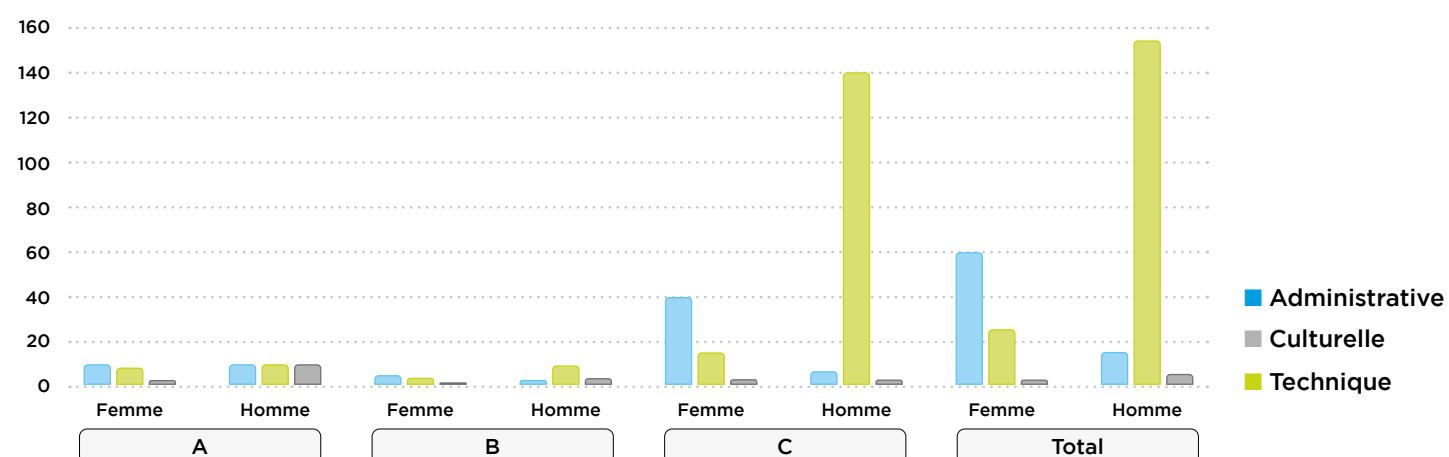
307
Agents au 31 décembre 2022

66.12%
de titulaires

33.87%
de contractuels



■ Catégorie A ■ Catégorie B ■ Catégorie C



Finances

Tous budgets confondus, gestion de 131 contrats d'emprunts (dont 26 conventions d'aides financières à taux 0% auprès de l'Agence de l'Eau). À noter que 89 contrats d'emprunts ont été transférés par certaines communes membres.

Transfert de compétences sur l'année 2022

- Collecte des ordures ménagères de Villiers-sur-Marne (1^{er} janvier 2022)
- Espace emploi de Villiers-sur-Marne (1^{er} septembre 2022)

Moments clés

Les élections professionnelles ont eu lieu le 8 décembre 2022 permettant d'élire les représentants du personnel



3,3 ans

Capacité de désendettement consolidée
au 31 décembre 2022



10,3%

Taux d'épargne brute
Ce ratio enregistre une amélioration par
rapport à l'année précédente (7,7%)



13 486

Mandats de dépenses



1 236

Titres de recettes



5 900

Factures traitées en 2022

A photograph showing two workers in a pond. One worker, wearing a white hard hat, white t-shirt, and grey pants, is kneeling on the concrete edge of the pond. The other worker, wearing a white t-shirt and grey pants, is also kneeling. They are both wearing yellow gloves. A large blue net is spread out on the ground in front of them. The pond is filled with water and has green plants and yellow flowers growing along the edge. The text "Eau & assainissement" is overlaid on the right side of the image.

**Eau &
assainissement**

Eau & assainissement

Au titre de sa compétence assainissement, le Territoire assure la collecte des eaux usées et des eaux pluviales, grâce à un réseau de près de 900 km de canalisations et de 115 postes de relevage. Le Territoire exploite, entretient et développe son patrimoine d'assainissement, autour de 5 objectifs principaux :

Durant l'année 2022, les équipes ont poursuivi leur travail de coordination et d'appui aux communes membres pour la programmation, la faisabilité et la mise en œuvre des projets.

La gestion et l'entretien des réseaux et ses équipements (postes de relevage, bassins de rétention).

La programmation et l'établissement d'un programme d'études et de travaux. (Création et réhabilitation).

La gestion des conformités des parcelles lors des mutations de biens.

Les travaux pour la mise en conformité des branchements privatifs par délégation de Maitrise d'Ouvrage Publique en domaine privé

La poursuite de l'objectif baignade en Marne à travers le SDA (Schéma Directeur d'Assainissement)

BAIGNADE EN MARNE

Installation des filets anti-déchets

POURSUITE DES OPÉRATIONS DE MISE EN SÉPARATIF SUR LE QUARTIER DE POLANGIS À JOINVILLE-LE-PONT ET CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Le quartier de Polangis, qui s'étend sur les communes de Champigny et de Joinville est encore majoritairement desservi par des réseaux unitaires. Des travaux de mise en séparatif sont donc nécessaires sur ce bassin versant prioritaire donnant sur la Marne. A cet effet la création de réseaux d'eaux usées a été entrepris en 2022 et doivent se poursuivre jusqu'en 2024.

LANCEMENT DE L'ÉTUDE DE REQUALIFICATION DES REJETS AUTOROUTIERS DE L'A4/A86

La convention signée avec la DIRIF concerne la requalification de l'assainissement des autoroutes A4 et A86, sur l'intégralité du Territoire Paris Est Marne&Bois, depuis Villiers-sur-Marne à l'Est et Maisons-Alfort au Sud et jusqu'à Charenton-le-Pont. Les actions conjuguées de l'Intercommunalité et du Département du Val-de-Marne (Direction des Services de l'Environnement et de l'Assainissement – DSEA) permettront delimenter les rejets en milieu naturel afin

d'atteindre l'objectif baignade en Marne tout en répondant aux aspirations de la qualité de eaux de baignade pour le Jeux Olympiques et Para olympiques .

SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

L'Intercommunalité a déjà investi 70 millions d'euros depuis 5 ans et programmé 20 000 enquêtes de conformité pour contribuer à la dépollution de la Marne ainsi qu'à la protection des milieux aquatiques. Pour les années à venir , le Schéma Directeur d'Assainissement a établi un programme de travaux de 72M € TTC.

MISE EN CONFORMITÉ DES BRANCHEMENTS EN DOMAINE PRIVÉ :

La méthode employée s'est voulue innovante et a été opérationnelle dès mars 2021. L'Intercommunalité va ainsi au-devant des riverains des quartiers identifiés comme prioritaires dans le cadre du Plan Baignade pour les accompagner intégralement tout au long de la mise en conformité de leur branchement. En 2022, le nouveau service proposé aux habitants a atteint son public, avec la signature de plus de 1200 conventions.

A titre indicatif, le coût moyen est de 6500 € TTC/branchement avec un reste à charge par riverain en moyenne de 1 100 € TTC.

Opérations 2022

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

// Boulevard Auguste Blanqui : Création d'un réseau EU, remplacement ponctuel du réseau EU et reprise des branchements EP : 3M € TTC

// Mise en séparatif du quartier de Polangis

• Rue Charles Infroit – phase 1 : Création d'un réseau EU et réhabilitation du EP : 1,7 M € TTC

• Rue de l'Horloge : Création d'un réseau EU et réhabilitation du EP : 1M € TTC

CHARENTON-LE-PONT

// Avenue Jean Jaurès : Réfection de l'ovoïde (réseau unitaire) : 320 000 € TTC

FONTENAY-SOUS-BOIS

// Rue Paul Langevin : création d'un réseau d'EP : 242 000 € TTC

// Rues Alfred de Musset et Michelet : création de 5 regards afin de supprimer les regards mixtes, mise en sécurité des regards existants et création de 2 regards afin d'améliorer l'accessibilité aux réseaux : 100 000 € TTC

JOINVILLE-LE-PONT

// Mise en séparatif du quartier de Polangis - Phase 1 : 3,3 M € TTC

• Avenue Arago : création d'un réseau EU (entre Mozart et Marceau et entre Anjou et G Môquet) et remplacement du réseau EP (entre Mozart et Marceau)

• Avenue Marceau (entre Arago et Polangis) : création d'antennes EP afin de déconnecter des avaloirs du réseau EU

• Avenue Oudinot (entre Frères Lumière et Henri) : création d'un réseau EU

• Avenue Jamin

• Rue Etienne Pegon

// Impasse Bretigny : création réseau d'eaux pluviales : 171 000 € TTC

LE PERREUX-SUR-MARNE

// Allée des Ormes, entre l'avenue Pierre Brossolette et le boulevard Foch : réhabilitation du réseau d'eaux usées territorial avec déconnexion de celui-ci du réseau d'eaux pluviales départemental : 787 000 € TTC

// Rue du Bois des Joncs Marin - phase 2 (2022 - 2024) : Restructuration des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales et construction d'un bassin de rétention

// Avenue Maréchal Joffre – Création d'une antenne de réseau d'eaux usées : 147 000 € TTC

// Postes de relevage EP quais Argonne / Champagne : 701 000 € TTC

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

// Avenue Carnot – Réhabilitation en tranchée tronçon réseau EU : 75 000 € TTC

// Travaux sur deux postes de relevage : 84 000 € TTC

Chiffres clés

188

kilomètres d'entretien préventif de réseaux EP/EU

60

agents territoriaux

13

communes gérées en régie directe

9 600

avaloirs curés et nettoyés

155

interventions curatives

18M€

d'investissement pour la création et la rénovation des réseaux eaux pluviales et eaux usées

4M€

pour la maintenance et l'entretien des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées

670

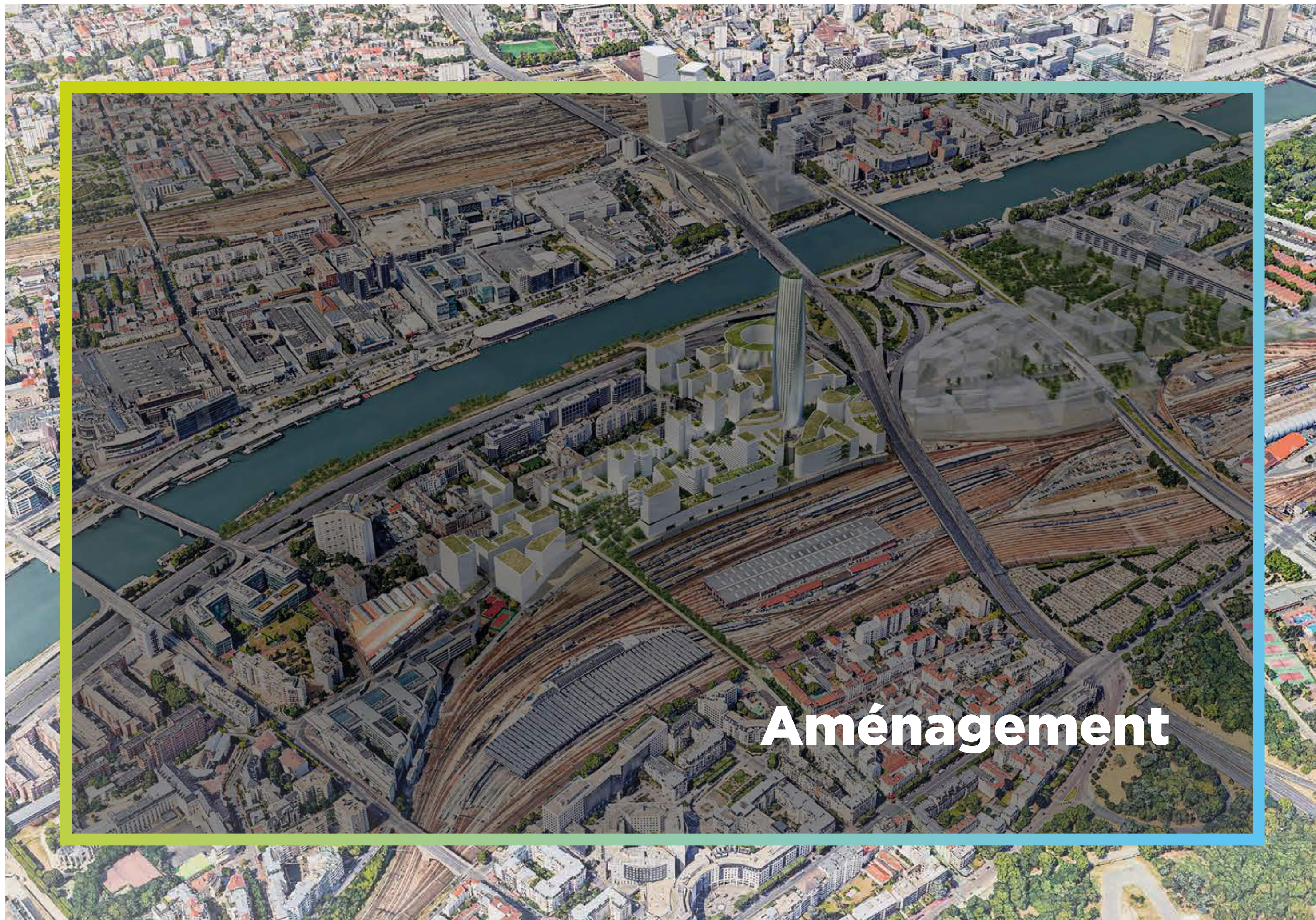
tonnes de déchets extraits et traités

3000

contrôles de conformité dont 70% non conformes (vérification du raccordement des habitations au réseau public de collecte des eaux usées et pluviales, hors visites d'appartements antérieurement comptabilisées et devenues non pertinentes depuis la loi Climat et résilience)

1200 conventions signées avec des riverains pour des branchements mis en conformité en domaine privé.

NB : Une convention d'aide financière signée avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie a permis d'octroyer des subventions aux riverains engageant seuls des travaux de mise en conformité de leur propriété vient compléter le dispositif de maîtrise d'ouvrage publique en domaine privé.



Aménagement

Aménagement

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les Établissements Publics Territoriaux exercent de plein droit la compétence aménagement pour les opérations qui n'ont pas été reconnues d'intérêt métropolitain. Depuis 2018, la Direction de l'Aménagement de PEMB assure le pilotage et le suivi d'une vingtaine de projets d'aménagement.

Durant l'année 2022, les équipes ont poursuivi leur travail de coordination et d'appui aux communes membres pour la programmation, la faisabilité et la mise en œuvre des projets.



BRY-SUR-MARNE/VILLIERS-SUR-MARNE

// Pôle Image

- En lien avec le préfigurateur du Pôle Image, poursuite des réflexions menées sur la programmation du Pôle Image et appui de la direction sur la stratégie réglementaire et opérationnelle à mettre en œuvre et en coordination avec l'ensemble des acteurs.

// EcoStation Bus sur le secteur Bry-Villiers-Champigny

- Sollicitation des Maires de Bry-sur-Marne, Champigny-sur-Marne et Villiers-sur-Marne pour que le Territoire devienne maître d'ouvrage de la future EcoStation Bus au sein du pôle multimodal Bry-Villiers-Champigny

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

- Clôture tripartite (Ville/EPT/SADEV 94) du traité de concession du premier Programme de Rénovation Urbaine (PRU 1) du quartier du Bois l'Abbé.

// NPNRU du Bois l'Abbé

- Le 16 février 2022, le Comité National d'Engagement de l'ANRU a examiné le projet de renouvellement urbain du Bois l'Abbé sur la base des éléments transmis par les porteurs de projet : les communes de Champigny-sur-Marne et Chennevières-sur-Marne, Grand Paris Sud Est Avenir et Paris Est Marne&Bois. La qualité du projet urbain et l'engagement des porteurs de projets dans des démarches d'excellence environnementales, éducative et sportives ont été soulignés par l'ANRU et ses partenaires. Le comité national d'engagement a donc majoritairement émis un avis favorable aux demandes de majorations de subventions formulées par les collectivités
- Sur la base de l'avis et des recommandations émises par l'ANRU, le Territoire a par la suite coordonné la finalisation des études de la phase protocole en lien avec les équipes de MOE et l'AMO, consolidé les montages financiers des opérations et initié la rédaction de la future convention pluriannuelle
- Approbation de la convention de co-financement entre le Territoire et la Caisse des Dépôts-Banque des Territoires pour les missions d'ingénierie réalisées dans le cadre de la phase protocole.
- Approbation des conventions de refacturation entre le Territoire PEMB et le Territoire Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA), les Communes de Champigny-sur-Marne et de Chennevières-sur-

Marne, les bailleurs sociaux Immobilière 3F, 1001 Vies Habitat et Paris Habitat ainsi que l'Établissement Public Campinois de Géothermie (EPCG) dans le cadre des études menées en phase protocole.

- Approbation de l'avenant à la Convention Régionale de Développement Urbain (CRDU) avec la Région Ile-de-France et Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA)

// Ex Voie de Desserte Orientale (V.D.O.) :

- Suivi et co-financement des études pluri-thématiques initiées par EPA Marne sur l'emprise de l'ex VDO dans le cadre du Contrat d'Intérêt National
- Participation aux ateliers et co-financement du « plan guide » d'orientations, de programmation économique, de conception urbaine et environnementale sur le secteur dit « bassin économique et écologique » lancé par la commune de Champigny.

CHARENTON-LE-PONT :

// ZAC Charenton Bercy :

- Septembre 2022 : création de la ZAC Charenton Bercy par arrêté préfectoral
- Travail conjoint avec la Commune de Charenton sur la pré-instruction des autorisations d'urbanisme de la ZAC Charenton-Bercy

FONTENAY-SOUS-BOIS

// Concession d'aménagement VAL-DE-FONTENAY ALOUETTES :

- Convention-cadre entre le Territoire Paris Est Marne&Bois et la Région Ile-de-France pour le Quartier innovant et écologique « Val-de-Fontenay - Alouettes »
- Approbation de l'avenant n°1 de la convention d'association tripartite et de l'avenant 3 du traité de concession passé entre le Territoire, la ville et la SPL Marne-au-Bois sur le secteur Val-de-Fontenay Alouettes.

// Secteur HELENA GAYA

- Approbation d'une convention de projet urbain partenarial (PUP) entre le Territoire Paris Est Marne&Bois et la Société Civile Immobilière (SCI) Vendôme Bureaux sur le périmètre de l'opération Helena GAYA.

// ZAC AUCHAN GARE

- Arrêt et approbation du bilan de la concertation préalable à la création de la ZAC Auchan-Gare.

// Concession d'aménagement ALOUETTES EST

- Approbation des objectifs et des modalités de concertation préalable de l'opération d'aménagement du secteur « Alouettes Est »
- Approbation de l'avenant n°1 du traité de concession passé entre le Territoire Paris Est Marne&Bois, la ville et la SPL Marne-au-Bois sur le secteur Alouettes Est

// Secteur ALOUETTES SUD

- Prise d'initiative par le Territoire d'une opération d'aménagement sur le secteur « Alouettes Sud » et approbation des objectifs et modalités de la concertation préalable.

// Pole d'échanges multimodal de VAL-DE-FONTENAY

- Approbation d'un avenant n°1 à la convention de financement relative à la réalisation des études d'avant-projet (AVP) et premiers travaux préparatoires.
- Participation du Territoire au financement des études PRO-DCE et au suivi des travaux préparatoires : création d'un passage souterrain Nord-Sud et de deux bâtiments voyageurs à l'Est de la Gare, en périmètre RATP.

JOINVILLE-LE-PONT

// ZAC DES HAUTS DE JOINVILLE

- Clôture et suppression de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) des Hauts de Joinville

LE PERREUX-SUR-MARNE

// SECTEUR DES JONCS-MARINS

- Approbation de 3 conventions de Projet Urbain Partenarial (PUP) sur le secteur des Joncs-Marins : SCCV Poincaré (1 boulevard Poincaré) - Immoel (1 à 7, boulevard de Fontenay et 19 à 29bis, boulevard Alsace Lorraine) - AGENCITY (66 boulevard Alsace Lorraine et 81 rue d'Avron)

NOGENT-SUR-MARNE

// Opération « Cœur de Nogent »

- Signature en mai 2022 de la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage entre la ville de Nogent-sur-Marne et le Territoire pour la mise en œuvre opérationnelle du projet
- Suite à la remise des offres des 5 candidats fin 2021, le marché de conception réalisation a été notifié au groupement « Chantiers Modernes Construction » en juin 2022.
- Dépôt du permis de construire en novembre 2022
- Rendu APD en décembre 2022

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

// ZAC des Facultés :

- Suivi administratif et coordination technique, en partenariat avec la Commune et Grand Paris Aménagement, des chantiers de construction des différents lots et de la mise en œuvre des espaces publics

VILLIERS-SUR-MARNE

// ZAC MARNE EUROPE

- Approbation d'une convention avec Epa Marne fixant les modalités de réalisation par le Territoire des ouvrages d'assainissement dans le périmètre de la ZAC

VINCENNES

// DUP valant mise en compatibilité du PLU de Vincennes dans le cadre de l'opération d'aménagement 3, 30-34 avenue de Paris/ 1 rue de Montreuil

- Suite à l'avis de l'autorité Environnementale (MRAe IDF) en mars 2022, le Territoire, en lien avec la commune de Vincennes, a établi un mémoire en réponse en prévision de la tenue de la Réunion d'Examen Conjoint (REC) réunie en juin 2022, en présence des Personnes Publiques Associées.
- Du 3 octobre au 4 novembre 2022 : enquête publique unique préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP) emportant la mise en compatibilité.



**Cohésion
sociale**

Cohésion sociale

Politique de la ville et d'insertion

En matière de politique de la ville et d'insertion : L'évaluation des contrats de ville, mis en place en 2015 et qui feront l'objet d'une nouvelle contractualisation au 1^{er} janvier 2024, a été réalisée. Cette évaluation, co-construite avec les communes concernées, précise notamment, en synthèse, que les futurs contrats de ville doivent tendre vers un assouplissement du nouveau cadre de contractualisation afin que les communes puissent choisir les quartiers qu'elles estiment prioritaires et définir des objectifs thématiques en adéquation avec les besoins locaux. En terme de gouvernance, la synthèse met en avant le besoin de renforcer les dynamiques de coopération intercommunale, de favoriser une meilleure inscription des quartiers dans la déclinaison des politiques publiques de droit commun et de proposer des modalités d'observation et des outils d'évaluation établis sur la base de référentiels communs.

LE DÉPLOIEMENT DE LA CITÉ DE L'EMPLOI

Dispositif d'Etat mis en place à Paris Est Marne&Bois, il a pour objectif d'aller vers les publics de tout âge rencontrant des difficultés d'insertion et d'accès à l'emploi. La Cité de l'Emploi se déploie sur les 9 quartiers prioritaires du Territoire.

La Cité de l'Emploi n'a pas vocation à se superposer aux autres dispositifs déjà existant, mais se positionne comme un « ensemble » et un « catalyseur » pour faire connaître les actions des différents acteurs de l'insertion et de l'emploi du Territoire, informer les habitants des quartiers en favorisant notamment leur accès à la formation, diffuser et relayer des offres d'emploi sur les métiers en tension (métiers du bâtiment, du transport, du gardiennage etc.).

Depuis avril 2022, la Cité de l'Emploi est mise en œuvre par une coordinatrice et une médiatrice. Ce qui a permis de concevoir et de porter avec succès plusieurs actions phares, notamment l'action « Destination Emploi » qui a été déployée sur les quartiers des Boullereaux, 4 Cités, du Bois l'Abbé, des Mordacs à Champigny-sur-Marne et le quartier des Rives de la Marne à Saint-Maur des Fossés.

Cette action, pilotée par la Cité de l'Emploi en partenariat avec la société de transport TRANSDEV et en collaboration avec les Villes, a permis de proposer aux habitants des offres d'emplois concrètes et des formations sur les métiers tel que : conducteurs de bus, contrôleurs, agents de médiation et mécaniciens.

LA CITÉ DE L'EMPLOI EN QUELQUES CHIFFRES SUR L'ANNÉE 2022 :

- // 11 participations à des événements organisés par les différentes collectivités, les institutions ou associations du Territoire ;
- // 94 réunions d'information et de travail avec les différents partenaires ;
- // 44 cv recueillis ;
- // 17 personnes recrutées ;
- // 620 personnes orientées lors des différents événements.

Les postes étaient ouverts à tous : femmes / hommes à partir de 21 ans. Des entretiens se sont tenus au pied des immeubles des quartiers avec l'équipe de TRANSDEV et notamment les représentants de leur direction des ressources humaines. Un simulateur de conduite était également mis à disposition pour tester les aptitudes des candidats potentiels sous l'égide d'un formateur de la société. A elles seules, les différentes actions « Destination Emploi » ont

touché 547 personnes en 2022.

LA RESTITUTION DE L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX (ABS)

Cette démarche innovante a permis de mieux connaître et d'appréhender les besoins sociaux de notre Territoire, tout en offrant à nos communes des outils d'observation dédiés afin d'aider à la mise en place de politiques publiques sociales en mobilisant potentiellement des moyens au niveau intercommunal au plus près des besoins des habitants.

Une restitution globale des travaux a eu lieu en septembre 2022 avec la présentation d'analyses approfondies, de réflexions partagées et de propositions de pistes d'actions portant sur les 9 thématiques suivantes, initialement choisies en Bureau des Maires :

- L'accompagnement au maintien dans le logement et à l'autonomie des seniors ;
- La lutte contre les violences infra-familiales et les violences faites aux femmes ;
- La lutte contre la précarité dans le logement (insalubrité, précarité énergétique, etc.) ;
- Le renforcement de l'accès aux soins ;
- L'insertion professionnelle des jeunes ;
- L'intergénérationnel ;
- L'accès aux droits et la fracture numérique ;
- L'accompagnement des personnes en situation de handicap ;
- Le maintien du lien social chez les seniors.

LA RÉALISATION D'UN ATLAS DU TERRITOIRE

L'Atlas de Paris Est Marne&Bois a été réalisé concomitamment à l'évaluation des contrats de ville et nourri des travaux de l'ABS (Analyse des Besoins Sociaux) pour offrir aux communes, ainsi qu'à nos partenaires, une représentation graphique des données les plus récentes fournies par l'INSEE, en juillet 2022.

Cet Atlas constitue un véritable outil d'aide à la décision, regroupant des données à l'échelle du Territoire, des communes avec des comparaisons départementales et nationales. Les cartes réalisées par Paris Est Marne&Bois couvrent ainsi un vaste panel de thèmes : population, pauvreté, répartition des ménages, composition du Territoire, logements, qualification de la population, ressources, santé, cadre de vie, etc.

Cet Atlas sera complété régulièrement, au fur et à mesure des

données disponibles. Il permettra notamment aux villes d'avoir une meilleure vision d'ensemble des enjeux territoriaux et pourra être décliné pour réaliser localement des représentations graphiques « sur mesure » et illustrer ainsi des études thématiques spécifiques.

FOCUS SUR LES CLAUSES SOCIALES D'INSERTION DANS LES MARCHÉS PUBLICS

Depuis le 1^{er} janvier 2021, Paris Est Marne&Bois assure directement la gestion des clauses d'insertion des marchés publics sur le territoire, dont celui du Grand Paris Express avec la Société du Grand Paris.

Le recrutement d'une cheffe de projet en charge des clauses sociales d'insertion à l'échelle intercommunale a permis la signature de conventions de partenariat avec les aménageurs Grand Paris Aménagement, EpaMarne, la RATP, l'INA... positionnant ainsi le Territoire ParisEst Marne&Bois comme un maître d'œuvre de premier plan dans la mise en place, le suivi et le reporting des clauses sociales dans les marchés public qui lui sont confiées.

Conscient de son rôle de facilitateur venant en appui et en conseil dans le cadre de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), le Territoire Paris Est Marne&Bois s'attache par ailleurs à développer les clauses sociales et environnementales dans ses propres marchés publics.

Les clauses d'insertion en 2022, quelques chiffres clés :

- // 66 346 heures d'insertion réalisées ;
- // 202 habitants de Paris Est Marne&Bois concernés ;
- // 38% concernent des habitants des QPV ;
- // 76% d'hommes, 24% de femmes.

En 2022, la Direction de la Cohésion Sociale, en sa qualité de catalyseur de l'action sociale territoriale, a permis de mobiliser dura-



blement des partenariats actifs et d'initier des modalités de travail transversales, tant en interne avec les autres directions du Territoire, qu'en externe avec les entreprises, les opérateurs du service public de l'emploi (en particulier le réseau des SIAE, les missions locales et Pôle emploi), les partenaires institutionnels et les acteurs engagés dans ces champs de compétences.

Habitat

En matière d'habitat, Paris Est Marne&Bois poursuit son analyse globale de l'habitat à l'échelle intercommunale afin d'en définir les caractéristiques, les besoins et les attentes des habitants. À cet effet, le Territoire s'inscrit dans une politique d'amélioration de l'habitat via des études permettant de :

- requalifier et de réhabiliter le patrimoine bâti ;
- croiser les contraintes patrimoniales et l'évolution de l'ensemble urbain ;
- optimiser le confort des logements.

EN MATIÈRE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Au vue de la crise énergétique actuelle, plusieurs dispositifs sont mis en place en matière d'amélioration de l'habitat, permettant d'orienter et d'aider tous les ménages qui souhaitent abonner leur bien pour une meilleure qualité de vie.

Deux programmes ont fait l'objet d'une campagne de communication autour de la rénovation énergétique :

- Améliorer le confort thermique de son logement en toute saison.
- Diminuer sa consommation d'énergie de 40 à 70 %.
- Apporter une plus-value à son bien immobilier.
- Lutter contre le changement climatique en réduisant l'emprunte carbone.
- Donner un nouvel esthétisme à son habitation.

Dans une démarche collective avec les services communaux et l'Agence Locale de l'Energie et du Climat – Maîtriser Votre Energie (ALEC-MVE), Paris Est Marne&Bois s'est inscrit dans le programme national « Rénovons Collectif » afin de préserver la qualité de vie de ses habitants et agir pour la transition écologique.

Ce dispositif vise à mieux informer les propriétaires de biens situés

dans des copropriétés d'une taille comprise entre 10 et 50 lots, construites avant 1995 et en capacité de financer les travaux.

De plus, le Territoire Paris Est Marne&Bois et le Conseil Départemental du Val-de-Marne ont lancé le dispositif « Visites Energie » dans le cadre du programme SLIME (Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Energie) afin de lutter contre la précarité énergétique dans les 13 communes du Territoire.

Vue de la crise énergétique et des difficultés de certains ménages à y faire face, ce dispositif cible les occupants du parc privé et accés-soirement ceux du parc social pour les ménages aux revenus très modestes en situation de précarité énergétique (difficulté à payer les factures, inconfort du logement...).

A travers un repérage de ce public via un réseau de donneurs d'alerte (travailleurs sociaux, associations, services techniques des collectivités, structures de médiation, etc.), la Croix Rouge Insertion accompagne les ménages lors de visites à domicile afin d'établir un diagnostic sociotechnique au vu de la situation sociale du ménage et à ses habitudes de vie, à la performance des équipements ménagers, et à l'état du logement. Des conseils sont apportés aux ménages avec des solutions adaptées pour une amélioration durable de sa situation.

Cohésion sociale

EN MATIÈRE D'AUTORISATION PRÉALABLE DE MISE EN LOCATION

La direction de l'habitat de Paris Est Marne&Bois, en collaboration avec les communes de Champigny-sur-Marne et Villiers-sur-Marne, a initié en 2021 l'élaboration de la procédure d'Autorisation Préalable de Mise en Location (APML) sur ces deux communes, afin de contrôler les mises en location via un contrôle technique et sanitaire des biens.

Ce travail a abouti, le 29 juin 2021, par le vote d'une délibération instituant ce dispositif sur ces deux communes à partir du 1^{er} mars 2022.

Le régime de l'autorisation préalable contraint et conditionne la conclusion d'un contrat de location afin d'éviter:

- au locataire de vivre dans des conditions d'habitat indigne.
- l'accumulation des désordres favorisant le risque de péril.
- des logements reloués après des travaux « camouflages » effectués.

Outil de lutte contre l'habitat indigne et/ou dégradé et les marchands de sommeil, ce mécanisme de contrôle du parc locatif privé doit prévenir la mise en location de logements non décents, insalubres ou dangereux, en permettant d'intervenir en amont de la location, et de ne pas devoir attendre un éventuel signalement du locataire concernant ses conditions de logement.

Ainsi sur l'année 2022, 80 demandes ont été traitées.

L'ÉTUDE PRÉ-OPÉRATIONNELLE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT À CHARENTON-LE-PONT

De plus, le service de l'habitat continue l'étude pré-opérationnelle d'amélioration de l'habitat sur la commune de Charenton-le-Pont, dans la continuité d'une politique de rénovation et de l'intérêt urbain, social et économique sur le parc privé de logements.

Pour rappel, cette analyse a pour objectif d'étudier l'opportunité et la faisabilité d'un dispositif d'intervention, en partenariat avec l'ensemble des acteurs impliqués dans ce projet.

LE PLAN DE RELANCE DU LOGEMENT CONTRACTUALISÉ AVEC 8 COMMUNES DU TERRITOIRE

Dans le cadre du plan France relance, l'Etat et le Territoire ont contractualisé afin d'accompagner les communes exemptées des obligations de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) dans l'atteinte de leur objectif de production de logements neufs au regard des besoins identifiés.

Les objectifs de réalisation de logements remontés par les communes signataires de ce contrat s'inscrivent dans une dynamique de relance de production de logements. A cet effet, une aide financière a été versée à toutes les communes du territoire éligibles à ce dispositif.

Logement social

LA CONFÉRENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT (CIL)

Coprésidée par le Président du Territoire Paris Est Marne&Bois et la Préfète du Val-de-Marne, cette instance partenariale regroupe également les communes membres, les principaux bailleurs sociaux et les associations en charge de la lutte contre le mal-logement.

Réunie en séance plénière le 19 octobre 2022, la CIL a adopté à l'unanimité les orientations formalisées dans un document cadre (DCOA) et ses déclinaisons opérationnelles proposées dans une convention intercommunale d'attribution (CIA) de manière à favoriser l'accès au logement aux plus démunis dans un souci de mixité sociale et de rééquilibrage territorial.

Ces documents ont été approuvés en conseil de territoire le 13 décembre 2022, ainsi que le protocole de relogement pour le quartier de renouvellement urbain du Bois l'Abbé à Champigny-sur-Marne.

L'Etat a validé ces documents en émettant un avis favorable sans observation.

LE PLAN PARTENARIAL DE GESTION DE LA DEMANDE ET D'INFORMATION DES DEMANDEURS DE LOGEMENTS SOCIAUX (PPGID)

Des ateliers partenariaux se sont tenus pour partager l'état des lieux de la gestion de la demande et des modalités d'information des demandeurs, afin d'identifier les axes d'amélioration en prenant en compte les obligations réglementaires et les orientations de la politique intercommunale d'attribution.

Ces travaux seront finalisés en 2023 pour une présentation et un vote en conseil de territoire.

LE FINANCEMENT DU LOGEMENT SOCIAL

Le Territoire Paris Est Marne&Bois continue de soutenir les organismes de logements sociaux via les garanties d'emprunts octroyées.

En 2022, 16 programmes de constructions neuves ont été garantis, représentant 443 nouveaux logements sociaux, essentiellement sur les communes de Bry-sur-Marne, Nogent-sur-Marne, Le Perreux-sur-Marne, Saint-Maur-des-Fossés et Villiers-sur-Marne, mais également 2 programmes de réhabilitations, portant sur 82 logements sociaux, et 1 programme de restructuration du foyer ADO-MA en résidence sociale à Champigny-sur-Marne (396 studios).

Ce soutien participe au rattrapage des obligations SRU dans les communes carencées, avec la création d'une offre locative sociale, ou à la diversification de l'offre sur les communes disposant de plus de 25% de logements sociaux, avec pour celles-ci essentiellement, des programmes d'accession à la propriété (PSLA ou BRS).

En contrepartie de cet engagement, le Territoire est réservataire de 20% des logements.

Au 31 décembre 2022, le Territoire a accordé sa garantie d'emprunt ou un accord de principe dans l'attente des documents financiers définitifs pour un total de 2748 logements locatifs sociaux et 19 logements locatifs intermédiaires soit 2767 logements au total dont 2126 sont déjà garantis.



LE DÉVELOPPEMENT DE LA GESTION DES RÉSERVATIONS LOCATIVES

Dans le cadre de ses financements précédents, le Territoire a bénéficié en 2022 de la mise à disposition de 41 logements sociaux, dans des programmes neufs sis à Nogent-sur-Marne, Le Perreux-sur-Marne, Saint-Maur-des-Fossés et Villiers-sur-Marne, ainsi que 6 logements en hébergement chez ADOMA.

17 commissions de désignation, composées de représentants du

Territoire et des villes concernées, se sont tenues pour étudier et valider les candidatures proposées aux bailleurs.

Près de 40% de ces réservations locatives ont été attribuées en faveur des publics prioritaires des villes.

Au 31 décembre 2022, le Territoire Paris Est Marne&Bois bénéficiait de 473 réservations de logements locatifs sociaux et de 4 réservations de logements locatifs intermédiaires, soit 477 logements au total dont 356 sont déjà garantis.

Accès aux droits et d'égalité femmes/hommes

LE CONCOURS INTERCOMMUNAL D'ARTS GRAPHIQUES SUR LES FEMMES ENGAGÉES DU XX^{ÈME} ET XXI^{ÈME} SIÈCLE

A l'occasion du 8 mars 2022, ce concours a rencontré un grand succès. Près de 70 artistes de nos 13 communes ont concouru.

Les lauréats ont fait l'objet d'un clip de présentation réalisé par les étudiants de la classe Alpha de l'Institut National de l'Audiovisuel (INA) avec qui le Territoire Paris Est Marne&Bois entretient un partenariat actif.

LA PRÉPARATION DU PLAN TERRITORIAL ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES

L'année 2022 a permis, à travers des réunions régulières, de tisser un lien actif avec l'ensemble des acteurs du projet.

A L'OCCASION DE LA JOURNÉE MONDIALE DU SEPSIS,

le 13 septembre 2022, un colloque a été organisé sur cette priorité de santé publique qui représente 57 000 décès par an en France.

LE PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'ACCÈS AU DROIT

En 2022, grâce à notre partenariat, les actions suivantes ont été mises en place sur notre territoire :

Les nouvelles actions mises en œuvre en 2022 pour renforcer l'offre d'accès au droit sur le Territoire ont été les suivantes :

// A la mairie de Champigny-sur-Marne :

- Participation au réseau de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales ;

// A la maison de justice et du droit (MJD) de Champigny-sur-Marne :

- Permanences de l'écrivain public : 2 permanences mensuelles de 3h00 chacune ;
- Permanence mensuelle de 3h00 en droit de la consommation.

// Au point d'accès au droit (PAD) de Fontenay-sous-Bois :

- Permanence mensuelle de 3h00 de l'écrivain public ;
- Permanence mensuelle de 3h00 en droit des étrangers.

// A la Mission locale des Portes de la Brie :

- Elaboration d'un nouveau partenariat afin d'orienter les jeunes qui en auraient besoin vers les structures de l'accès au droit du Territoire.

// A la structure France Service de Villiers-sur-Marne :

- Permanences d'accès au droit et accompagnements des usagers dans leurs démarches.



Conseillers numériques

9 conseillers numériques ont pris leurs postes pour lutter contre la fragilité numérique.

Ils sont mis à dispositions des communes de Bry-sur-Marne, Joinville-le-Pont, Nogent-sur-Marne, Saint-Mandé, Saint-Maurice et Villiers-sur-Marne et ont accompagné individuellement ou collectivement près de 2 500 habitants.

Ils interviennent auprès des usagers pour les amener vers une plus grande autonomie dans l'utilisation de leurs équipements, la réalisation de leurs démarches en ligne ou encore dans la découverte des opportunités offertes par l'univers numérique.

PLU INTERCOMMUNAL
PARIS EST MAJORÉ 4 2012

Réunion publique

07 JUILLIANT 2022

3

TEMPS D'ÉCHANGE

Questions et réponses

30

Urbanisme

Urbanisme

En 2022, la direction urbanisme, composée de 4 agents et d'une directrice de projets en charge du PLUI, assure les missions relatives à la planification urbaine de l'Intercommunalité.



1 - Documents d'urbanisme

LE PLUI

L'Intercommunalité s'est engagée, par délibération du Conseil de Territoire du 8 décembre 2020, dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI). Le PLUI est un document prospectif qui traduit un projet à la fois politique et réglementaire définissant un cadre légal pour l'aménagement urbain à l'usage de l'ensemble des villes composant le territoire intercommunal.

L'année 2022 a été principalement dédiée à la rédaction de la partie réglementaire du projet, en collaboration étroite avec les treize communes membres.

Tout au long de cette année, des réunions régulières ont eu lieu avec les personnes publiques associées et le comité de suivi afin de les tenir informés de l'évolution du projet et recueillir leurs avis ainsi que deux conférences intercommunales des Maires ayant pour objectif de valider les grandes étapes de son élaboration.

Concernant la concertation avec le public, une balade dédiée aux associations a été organisée, et un deuxième cycle de concertation a été ouvert au public sur la plateforme dédiée avec la mise en ligne d'une cartographie interactive, permettant de géolocaliser les contributions des participants.

Deux réunions publiques ont également été organisées : la première

pour présenter le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui constitue le projet politique du document ; la seconde en décembre pour décliner les dispositions réglementaires.

Ainsi, le 13 décembre 2022, le Conseil de Territoire a tiré le bilan de la concertation conduite depuis 2020 et arrêté le projet.

LES AUTRES PROCÉDURES D'URBANISME

Dans l'attente de l'approbation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), l'intercommunalité a en charge l'évolution des dispositifs communaux qui restent en vigueur.

En 2022, quatre communes ont sollicité l'intercommunalité pour conduire cinq évolutions du PLU communal et une déclaration de projet emportant mise en comptabilité du PLU : Villiers-sur-Marne, Vincennes, Fontenay-sous-Bois et Joinville-le-Pont.

Quatre Projets Urbains Partenariaux (PUP) ont en outre été adoptés par le Conseil de Territoire : un sur la commune de Joinville-le-Pont, 3 sur la commune de Champigny-sur-Marne.

La direction de l'urbanisme a également en charge le suivi des recours ayant trait à l'urbanisme.

2 - Règlement local de publicité intercommunal (RLPI)

L'intercommunalité a engagé une procédure d'élaboration d'un Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPI) en octobre 2018. Le RLPI est un document de planification qui concerne l'affichage publicitaire (publicité, enseignes et pré-enseignes) et permet d'adapter la réglementation nationale (Code de l'Environnement) aux particularités locales d'un territoire.

Le Conseil de Territoire a approuvé le RLPI le 5 juillet 2022, après un avis favorable du commissaire enquêteur à l'issue de l'enquête publique réalisée au mois d'avril 2022.

Le RLPI, dorénavant applicable sur l'ensemble du territoire de PEMB, a été annexé aux 13 PLU des communes membres.

Ce RLPI a permis une mise en cohérence des règles territoriales avec l'évolution de la réglementation en matière de publicité extérieure (publicités, pré-enseignes et enseignes) et avec la politique active en faveur de l'environnement et de la mise en valeur des paysages engagée par l'intercommunalité.

Le zonage du RLPI est identique pour la publicité et les enseignes : Quatre zones sont associées à un règlement, allant du plus strict au plus permissif.

3 - Droit de préemption urbain

Au cours de l'année 2022, l'Intercommunalité a traité plus de 70 déclarations d'intention d'aliéner.

45 décisions de délégation du droit de préemption ont été prises au cours de l'année. Un tiers de ces délégations concerne cette année la ville de Vincennes et pour plus de 20% la ville de Fontenay-sous-Bois.

Ces délégations ont été faites, pour plus de 70%, au profit de l'Établissement Foncier d'Île-de-France (l'EPFIF), principalement pour la réalisation de logements sociaux et pour le reste au profit de la ville concernée.

En décembre 2022, le Conseil de Territoire a délibéré pour abroger la délégation du Droit de Préemption Urbain Renforcé (DPUR) à la commune de Charenton-le-Pont, l'EPT redevenant ainsi le seul attributaire du DPUR sur le territoire de cette commune.

4 - Atlas des paysages



L'Intercommunalité Paris Est Marne&Bois participe depuis 2019 à l'élaboration d'un Atlas des Paysages sur le département du Val-de-Marne. Elle est co-maître d'ouvrage avec les 2 autres Établissements Publics Territoriaux du département (Grand Paris Sud Est Avenir et Grand Orly Seine Bièvre), le Conseil Départemental du Val-de-Marne et l'État qui coordonne cette élaboration.

L'Atlas des Paysages s'inscrit en complémentarité des différentes démarches intercommunales engagées par Paris Est Marne&Bois pour l'élaboration de ses documents de planification intercommunale (PCAET, RLPI, PLUI) dont l'un des enjeux majeurs est la préservation de l'environnement, du cadre de vie et des équilibres écologiques.

Communes	Nombre de DIA	Nombre de délégations du DPU
Bry-sur-Marne	4	3
Champigny-sur-Marne	2	2
Fontenay-sous-Bois	16	10
Joinville-le-Pont	1	0
Vincennes	51	30
TOTAL	74	45

La première phase de l'étude qui a permis de caractériser l'ensemble des paysages existants et de déterminer les grandes thématiques paysagères à l'échelle départementale, a fait l'objet d'un comité de pilotage en juillet 2022 entérinant le découpage du département en cinq entités, elles-mêmes divisées en unités paysagères.

Le bureau d'étude qui accompagne la maîtrise d'ouvrage, a donc poursuivi, en cette année 2022, l'étude du paysage à une échelle plus fine, infra départementale, par entité géographique.

Un premier atelier de travail regroupant les deux entités « Vallée de la Bièvre et Plateau de Longboyau », situées sur le territoire de l'EPT GOSB, s'est déroulé le 21 juin 2022.

L'étude de l'entité « Les Boucles de la Marne » qui couvre une grande partie du territoire de Paris Est Marne&Bois a démarré en fin d'année et fera l'objet d'un atelier en 2023.

Afin d'assurer la cohérence entre le PLUI et l'Atlas des Paysages, tous deux en cours d'élaboration, l'Intercommunalité a organisé au mois de mars une réunion regroupant les services de l'État ainsi que les bureaux d'études travaillant pour l'un sur l'atlas des Paysages, pour l'autre sur l'élaboration du PLUI de PEMB (volet paysage). Cette réunion a permis aux deux bureaux d'études d'échanger sur le contenu de leur travail et de conclure à la cohérence des deux études.

5 - Faits marquants de 2022

// Bilan de la concertation et arrêt du PLUI

// Approbation du RLPI, annexé aux PLU des 13 communes

// 4 modifications de PLU, 1 déclaration de projet

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Evolution des PLU	2	8	5	5	3	6	4
Délégation du DPU	S.O.	S.O.	31	39	41	52	45



Culture

Culture

Musée intercommunal de Nogent-sur-Marne

LES PUBLICS

Avec 6 332 entrées au musée, l'année 2022 est très proche de la moyenne annuelle de fréquentation pré-Covid (à 400 visiteurs près). C'est un fait rare dans les institutions culturelles qui n'ont majoritairement pas retrouvé leurs chiffres de fréquentation.

Ces bons chiffres s'expliquent par :

- // Le retour à la normale des activités pédagogiques (accueil de 3333 scolaires)
- // Une fréquentation correcte de l'exposition L'école de A à Z et un début plus prometteur encore pour l'exposition La banlieue côté jardin démarrée en octobre
- // La multiplication des visites proposées en partenariat avec Exploreparis.com
- // Une offre d'ateliers et de stages d'arts plastiques plébiscitée
- // Des temps forts avec des journées Portes Ouvertes lors des Journées du Patrimoine, l'inauguration de l'exposition des ateliers d'arts plastiques, celle de l'exposition La Banlieue côté jardin ou encore la présentation du projet artistique La classe, l'œuvre ! aux parents des élèves ayant participé.

Un nouveau cours d'arts plastiques est créé en septembre 2022, à destination des adolescents. Il s'ajoute aux cours pour enfants et adultes déjà existants.



Le musée a maintenu ses visites virtuelles (10 visites sur Zoom) et, hors de ses murs, il a multiplié les partenariats à la rencontre des publics :

- // 3 conférences à la Maison Nationale des Artistes et auprès des membres de la Société Historique de Nogent/Le Perreux,
- // 3 classes de lycéens accueillis pour une visite suivie d'un atelier d'arts plastiques au Jardin d'Agronomie Tropicale,
- // 54 ateliers d'arts plastiques dispensés dans des classes,
- // 1 parcours Cavanna proposé en partenariat avec le CCAS de Nogent-sur-Marne,
- // 1 partenariat avec l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) dans le cadre d'une formation en Histoire publique,
- // 2 croisières « Belle Époque » animées pour Val-de-Marne Tourisme...

ENRICHISSEMENT DES COLLECTIONS

// Jean LEFORT La baignade sous le pont Vers 1950

Jean Lefort (Bordeaux, 1875 – Nogent-sur-Marne 1954) est un artiste bien connu du musée de Nogent, qui possède de nombreux croquis des paysages du Val-de-Marne effectués lors de sa retraite à la Maison Nationale des Artistes. La Baignade sous le pont à Nogent-sur-Marne intègre parfaitement la collection au Musée. D'une part, parce que la vie sportive et ludique des bords de Marne est au cœur du projet de l'établissement. D'autre part, parce que le Musée ne possédait qu'une peinture des bords de Marne de Jean Lefort, un paysage assez général. Or cette œuvre est plus précise, elle représente la rive droite de la Marne à Nogent entre le pont et le viaduc de Nogent. D'après l'aspect du viaduc cette peinture est postérieure au 14 décembre 1946: après cette date, le viaduc, partiellement détruit le 25 août 1944, est reconstruit avec une arche en béton puis rendu à la circulation ferroviaire. Les bords de Marne retrouvent leur esprit festif et joyeux.



// Ildefonse ROUSSET Lot de photographies des bords de la Marne et du Bois de Vincennes 1864-1865

En 1864, le journaliste et photographe Ildefonse Rousset (1817-1878) et le journaliste Emile de La Bédollière s'associent pour faire le « Tour de Marne ». Cette expression désigne le petit voyage en bateau partant du canal de Saint-Maur pour arriver au village de Gravelle. En 1864 et en 1865, alors que ce parcours est encore confidentiel, Rousset et La Bédollière partent dans une chaloupe équipée d'un matériel photographique. Leur récit accompagné des photographies est aussitôt publié : Le Tour de Marne décrit et photographié par Émile de la Bédollière et Ildefonse Rousset. Puis les deux auteurs réalisent un travail identique dans le Bois de Vincennes qui donne lieu à un ouvrage : Le Bois de Vincennes décrit et photographié par Émile de la Bédollière et Ildefonse Rousset.

Le lot de 46 photos acquis est précieux pour le Musée intercommunal de Nogent-sur-Marne. Il permet de mieux connaître le travail des deux auteurs et de mieux comprendre les sites photographiés à un moment clef de leur transformation. Certaines photos sont même inédites, elles n'ont pas été publiées dans les différents ouvrages possédés par le Musée.

POURSUITE DE LA MISE EN LIGNE DE LA COLLECTION DE CARTES POSTALES ANCIENNES

Comme l'année précédente, 2500 nouvelles cartes postales ont été mises en ligne, portant le nombre total de cartes postales consultables en ligne à 6500 fin 2022. Ce travail de mise en ligne pourra être achevé en 2023.

Musée intercommunal & artothèque



BUDGET COMMUN POUR LE MUSÉE ET L'ARTOTHÈQUE

Recettes : 14 036 €

Musée : 5 000 € (subvention de la DRAC, numérisation des collections, matériel conservation préventive)

Artothèque : 9 036 € (adhésions)

Fonctionnement : 34 900 € (dont artothèque 14 600 €)

Investissement : 50 000 € (dont achats artothèque : 23 127 €)

LA VIE DES COLLECTIONS DU MUSÉE



Le tableau *Grande marée dans la Manche* d'August Hagborg a été prêté au musée de Skagen (Danemark) pour l'exposition *Kroyer et Paris*. La xylographie *La danse* de Raoul Dufy a été présentée à l'Hôtel de Caumont à Aix-en-Provence dans l'exposition *Raoul Dufy, L'éloge de la couleur*. Deux collaborations avec l'Espace Art et Liberté de Charenton ont permis

la présentation de la collection Gravix (56 œuvres) alors que 12 tableaux illustraient l'exposition *L'âme du paysage*. A l'occasion de l'inauguration de la déchetterie, les bords de Marne étaient évoqués grâce aux photographies de Jacques Faujour.

L'exceptionnel ensemble des 18 têtes de marionnettes réalisées en 1939 par François Black a bénéficié d'une étude approfondie de la part d'une étudiante-restauratrice dans le cadre d'une coopération scientifique pour la restauration d'œuvres avec l'Ecole des beaux-arts de Tours.

Destinées à compléter notre documentation et surtout à illustrer la base de données des collections qui devrait être consultable en 2023, 732 prises de vues (614 œuvres graphiques et 118 sculptures) ont été faites par des photographes professionnels. Tout comme les opérations de rangement, classement, optimisation des conditionnements d'œuvres, les enregistrements dans la nouvelle base de données, préalable indispensable au récolement décennal des collections du musée, se poursuivent.

Une lithographie et une aquarelle de Louis Vuillermoz ont été données au musée et complète ainsi un ensemble de cet artiste bien implanté dans le Territoire.

L'ARTOTHÈQUE

L'année 2022 aura été marquée par une meilleure visibilité de l'artothèque sur l'ensemble du territoire et par une progression significative des adhésions. La communication, renforcée grâce à une nouvelle plaquette, s'est étendue dans les services du Territoire.

On retiendra tout particulièrement la valorisation des tarifs d'adhésion grâce à la simplification à 35 € pour tous les habitants du Territoire et 50 € pour les habitants hors Territoire. La possibilité de paiement de l'adhésion par carte bancaire (TPE) a été particulièrement appréciée.

La distribution de flyers dans les boîtes aux lettres de Vincennes, Joinville et Nogent a annoncé le service de livraison à domicile. En effet, un véhicule électrique a permis la mise en place de ce service gratuit pour les habitants du Territoire.

L'artothèque a organisé à l'occasion de l'inauguration de la déchetterie une exposition de sculptures de Gille Monte Ruici, réalisées à partir de matériaux recyclés.

Chiffres clés

233

Adhésions dont 82,4 % de la part d'habitants du Territoire et 25 % de nouvelles adhésions.

1528

1 528 visiteurs sur 231 jours ouverts

37

œuvres ont enrichi le fonds mis à disposition des adhérents.



**Environnement
& développement
durable**

Environnement

Le Territoire a inauguré le samedi 17 septembre 2022 son nouvel éco-site : un équipement exemplaire et innovant avec une évacuation par voie fluviale des déchets et ainsi moins de transport par la route.

Cette éco-déchetterie pouvant assumer la gestion des déchets ménagers et assimilés pour le compte de ses 13 communes membres, a été créée sur un terrain de 8 800 m² sur le site du Port de Bonneuil -59 route de l'Île Saint-Julien. Elle permet de respecter les nouvelles normes environnementales applicables aux installations classées et se substitue à la déchetterie de Saint-Maur-des-Fossés.



Le site comprend ainsi :

- // Une première entrée sur la route de l'Île Saint-Julien permettant l'accès des véhicules légers avec un poste d'accueil avec gardien qui oriente les visiteurs.

- // Une seconde entrée sur la route de l'Île Saint-Julien pour l'accès des véhicules utilitaires et lourds.

Tout en rationalisant les flux de véhicules, ce dispositif à deux accès séparés permet de les répartir et de les orienter dès l'entrée du site.

- // Une plate-forme décomposée en plusieurs zones d'exploitations : une zone de regroupement de collecte avec 7 alvéoles extérieures (verre, plastiques, métaux, cartons, bois, gravats et déchets verts) ; une aire extérieure déportée de collecte de textiles et de bouchons en plastiques et lièges ; et un local de collecte et de tri des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) et des déchets diffus spécifiques (DDS).

- // Une zone de bureaux administratifs sur deux niveaux.

- // Adossée à ces bureaux administratifs, une « Ressourcerie » associative sur deux niveaux qui comprend un magasin au rez-de-chaussée et une mezzanine de service permettant aux objets d'échapper au rebus pour retrouver une seconde vie. (Ouverture programmée en 2023)

- // Une plate-forme extérieure comprenant une zone d'entreposage des balles et une zone de quai de chargement fluvial au moyen d'une grue mobile pour des déchets en provenance de l'usine de Limeil-Brévannes et à destination de Gennevilliers. Les premières évacuations ont eu lieu en décembre et un volume de plus de 50 000 tonnes est visé pour 2023.

- // Une zone de halle couverte abritant le Centre des Véhicules de Collecte (CVC) de l'intercommunalité. Cette halle contient un module intérieur sur deux niveaux où sont installés un bureau et des locaux sociaux avec vestiaires et sanitaires.

Faits marquants de 2022

- // Passage de la collecte des ordures ménagères, encombrants et tri sélectif en régie sur Villiers-sur-Marne à compter du 1er janvier (déchets verts programmés le 1er mars 2023)

- // Récupération en régie de la collecte des PAV du prestataire OTUS Véolia

- // Collecte des biodéchets sur les marchés de Bry-sur-Marne et Champigny-sur-Marne avec apport volontaire des riverains. Poursuite de l'expérimentation de la collecte en apport volontaire des biodéchets par l'installation de deux abri-bacs à contrôle d'accès à Charenton-le-Pont.

- // Réalisation d'une étude pour l'instauration d'un dispositif de tri à la source des biodéchets sur l'ensemble du Territoire permettant de déployer des PAV sur les marchés aux comestibles et au droit des groupes scolaires dès 2023.

- // Suppression des plateformes téléphoniques de prise de rendez-vous de nos prestataires pour les centraliser au Territoire sur un numéro unique 5913, une adresse mail environnement@pemb.fr et mise en place d'un système informatisé « click RDV » pour la collecte des encombrants

- // Étude pour la mise en place à Saint-Maur-des-Fossés (ZAC des Facultés) d'un électrocomposteur (déploiement programmé en 2023)

- // Mise en place de la géolocalisation sur notre parc roulant pour optimiser les circuits de collecte et réduire les consommations de gasoil tout en augmentant la sécurité de nos agents (signalement en temps réel des incidents de collecte)



Chiffres clés

1730

Nombre de composteurs livrés en 2022 (1 300 en 2021) dont 200 lombricomposteurs et 4 800 bio-seaux

462

Nombre de familles ayant participé au défi « Familles zéro déchet » en 2022 (313 en 2021)

3 122 101,44 € TTC

Montant des recettes de valorisation et de soutiens financiers

Développement durable

Suite à la consultation publique, organisée par le Territoire en 2021, qui a recueilli 342 contributions sur 16 thématiques du Développement Durable, le Plan Climat Air Energie Territorial, a été adopté définitivement en Conseil de Territoire, le 22 mai 2022. Paris Est Marne&Bois poursuit la mise en œuvre de sa stratégie, basée sur une approche systémique des problématiques environnementales, sociales et économiques. Pour cela, l'intercommunalité développe une politique partenariale volontariste avec des acteurs locaux et experts des enjeux environnementaux et climatiques.

De manière très concrète et pour illustrer cette politique, Paris Est Marne&Bois a reconduit en 2022 l'ensemble des projets initiés les années précédentes et a étoffé son offre dans le domaine de l'Éducation au Développement Durable.

Ainsi, en 2022, PEMB a mis en œuvre les actions suivantes avec l'accompagnement de ses partenaires :



AU FIL DE L'EAU

// La visite de l'île des Loups (située sur les communes de Nogent-sur-Marne et du Perreux-sur-Marne) a permis à presque 700 enfants de bénéficier de cette action pédagogique et authentique (contre 600 l'année passée). Cette dernière et notamment composée d'une balade fluviale sur la marne et d'un circuit pédestre destiné à la découverte d'une biodiversité préservée.

// Le Passeur de Rives (reliant par bateau, les communes de Nogent-sur-Marne et Champigny-sur-Marne d'une part, et Joinville-le-Pont et Nogent-sur-Marne d'autre part) a permis à plus de 10 000 personnes de bénéficier de ce service. Ce chiffre est sensiblement similaire à celui de 2021.

// Le Défi Marne est un projet qui a vu le jour en 2022 et qui consiste à sensibiliser/éduquer les plus jeunes à l'environnement par des projets pédagogiques en milieu scolaire, former les futurs citoyens à la « préservation et à la reconquête des milieux naturels », encourager les habitants à adopter des comportements éco-responsables. Cette année, 6 classes et pas moins de 150 élèves de primaire ont pu bénéficier d'un cycle pédagogique complet constitué de 5 sessions de 3h chacune.

Les différents projets menés en partenariat avec l'association Au fil de l'eau ont permis le recrutement et l'accompagnement de plus d'une dizaine de salariés en insertion.

COURAGE LE GROUPE

// Les ateliers pain bio animés par l'association « Courage le Groupe » se déroulent dans le cadre activités périscolaires et sont proposés aux centres de loisirs. Ils visent à sensibiliser les enfants à la transition écologique autour de la fabrication de pain bio et d'une cuisson au four à bois en utilisant du blé 100% issu de l'agriculture biologique. Ainsi, en 2022, plus de 300 enfants ont pu participer à ces ateliers.

ECOPHYLLE, AIRPARIF, BRUITPARIF, L'ALEC-MVE ET LA SOCIÉTÉ DU GRAND PARIS :

// Le Défi Mobilité, projet multipartenarial qui s'inscrit dans le temps scolaire, et donc réalisé avec le concours de l'Éducation Nationale, vise à sensibiliser les enfants des classes élémentaires à l'impact des modes de déplacement sur l'Environnement. Ainsi, en 2022, 4 classes du Territoire ont eu l'occasion de rencontrer les partenaires de PEMB afin de réaliser une cartographie de leur commune. L'objectif final des élèves était de faire des propositions opérationnelles permettant de lutter contre les nuisances constatées lors des enquêtes de terrain. Pour le plus grand bonheur des enfants, les propositions effectuées par l'ensemble des classes ont été présentées et relayées aux élus des communes participantes.

L'ALEC-MVE :



// Le Défi les « éco-citoyens » a été de nouveau déployé sur le Territoire en 2022 afin de former les animateurs d'accueils de loisirs (ALSH) en leur offrant un socle de connaissances commun, à partir duquel ils seront en mesure de développer des activités en lien avec les différentes thématiques du Développement durable et ainsi transmettre ce savoir aux enfants. Ce dispositif a fait l'objet d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) qui a recueilli les candidatures de 8 communes du Territoire et de 10 structures d'accueil.

Ce succès a permis la création d'un réseau des accueils de loisirs du Territoire permettant les interactions et les partages inter-communaux.

De plus, Paris Est Marne&Bois a souhaité mobiliser l'ensemble des acteurs du Territoire sur les enjeux de sobriété énergétique et les accompagner dans leur démarche de réduction de consommation d'énergie.

Pour cela, l'ALEC-MVE a animé 2 groupes de travail fin 2022 réunissant les 13 communes et permettant à celles-ci d'exposer leurs difficultés et freins dans la mise en œuvre de leur politique de réduction des consommations. Ainsi, le Territoire a proposé une réflexion collective pour mettre en œuvre des solutions mutualisées à l'échelle intercommunale et permettre aux collectivités de faire face à la crise énergétique et de répondre aux orientations gouvernementales. Paris Est Marne&Bois proposera en 2023, en adéquation avec les besoins des communes, un Plan de Sobriété Intercommunal portant des actions mutualisées à l'échelle du Territoire.

Parallèlement à cette démarche à destination des collectivités, l'ALEC-MVE continue d'assurer sa mission de service public de la rénovation énergétique et accompagne les habitants dans leur projet de rénovation de logement. A ce titre, en 2022, 1 122 demandes ont été enregistrées sur le territoire et 138 rendez-vous de proximité ont été opérés.

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE



Lancement opérationnel de la campagne en octobre 2022 et réalisation d'une convention de partenariat avec l'association organisme à vocation sanitaire FREDON votée en juillet 2022.

Quelques chiffres au 31 décembre 2022 :

- // 35 agents communaux formés,
- // 13 villes participant au dispositif
- // 103 demandes d'intervention,
- // 64 destructions de nids

PARTENARIAT AVEC LE MNHN

Nouvelle convention de partenariat votée en décembre 2022 visant à accroître la perméabilité du territoire à la biodiversité





**Développement
économique
& emploi**

Développement économique et emploi

Quatre ans après sa création, la direction du développement économique et de l'emploi compte 21 agents au 31 décembre 2022, ainsi qu'1 agent mis à disposition par la ville de Nogent-sur-Marne au titre de la Station Nautique.

Parmi eux, 12 agents sont issus du transfert à l'intercommunalité de la compétence économique et emploi.

Depuis sa mise en place, la direction s'attache à développer un plan d'actions et une offre de services complémentaires de ceux des villes dans un esprit coopératif et innovant. Elle s'appuie pour cela sur des partenariats forts et durables.

Chiffres clés

13

villes

5632 ha
de superficie

520 000
habitants

143 000
emplois salariés

51600
établissements

- 40% des Etablissements du 94 dont 75% sans salarié
- 52% des professionnels des métiers d'Art du 94

9

clubs d'entreprises

4

espaces publics de coworking en réseau

2

incubateurs

LES NOUVEAUTÉS 2022



L'offre de services de la direction se développe avec l'ouverture de deux nouveaux espaces de coworking.

Le premier à Saint-Maurice de petite taille est composé d'un bureau fermé, d'une salle de réunion pouvant accueillir jusqu'à 9 personnes et de postes nomades.

Le second à Nogent-sur-Marne se déploie sur 470 M². Il offre une grande salle de réunion pour plus de 20 personnes, 10 bureaux fermés et des postes nomades.

Il bénéficie de la présence pérenne du club d'entreprises « Vivre et Entreprendre » et est ouvert également au club « Bry Entreprises ».

Ils ont été inaugurés respectivement le 30 mai et le 8 septembre 2022.

L'équipe s'agrandit avec le transfert au Territoire de l'Espace Emploi de Villiers-sur-Marne.

Cet espace emploi est implanté au cœur du quartier des Hautes Noues au sein du Centre Social « L'ESCALE ».

NOUS POURSUIVONS NOS PARTENARIATS

Le Territoire compte 9 clubs d'entreprises que PEMB soutien et subventionne. 7 d'entre eux ont rejoint le dispositif COAXION mis en œuvre avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Val de Marne qui vise à conforter leur développement par l'échange, la mutualisation et une meilleure visibilité. Ce dispositif a donné lieu à 130 actions en 2022.

Dans le cadre d'une convention annuelle, la CCI met en œuvre pour les entreprises du territoire de nombreux dispositifs d'appui, de conseil et d'aides au développement. La Direction est étroitement associée à leur mise en œuvre :



// Participation au **Salon Welcome 94** le 16 juin. Réception de porteurs de projets et membre du jury Pitch Party

// Dispositif **Dynamic** dont 24 entreprises ont pu bénéficier

// Dispositif **Sup'Excellence** qui a concerné 11 cheffes d'entreprises.

// Parcours **REBOOST** avec l'engagement de 7 nouvelles entreprises (34 depuis 2020)

// Le dispositif régional **Entrepreneur#Leader** a bénéficié à 77 entreprises accompagnées par la CCI94.

// Le club **STARTER** a intégré 7 nouvelles entreprises.

Le point d'orgue de ce partenariat est bien sûr l'organisation des **Trophées du Territoire** qui tous les 2 ans permettent de récompenser la performance des entreprises du Territoire dans différentes catégories. La réception s'est déroulée le 22 octobre au Pavillon Baltard et 6 cheffes et chefs d'entreprises ont été distingués au

cours d'une soirée qui a rassemblé près de 450 personnes.

Notre partenariat avec la **Chambre de Métiers du Val-de-Marne** s'est également poursuivi avec notamment la réalisation d'un **diagnostic de l'Artisanat** sur le Territoire et l'organisation de la **Soirée de l'Artisanat Paris Est Marne&Bois**.

Cette soirée a eu lieu le 1er décembre à Joinville-le-Pont et a permis de récompenser les 4 lauréats des **Prix de l'Artisanat PEMB** et de décerner les titres de **Maître Artisan** et les **Chartes Qualités** financés par l'Intercommunalité.

Le Territoire est également partenaires de la Chambre de Métiers pour le **Salon des Métiers d'Art du Val de Marne**.

Sur les 77 exposants, 34 sont établis sur PEMB.

Il réunit à intervalles réguliers les managers de centre-ville des collectivités sur des thématiques d'actualité.

UN SOUTIEN CONTINU À LA CRÉATION D'ENTREPRISES

Une centaine de porteurs de projets ont été reçus en rendez-vous dans le cadre de leurs projets de créations. Des permanences se sont également mises en place à Charenton-le-Pont, Bry-sur-Marne ainsi qu'à Maisons-Alfort. Dans le cadre du dispositif régional **Place des Entreprises** auquel PEMB collabore, les demandes de 15 entreprises du Territoire ont été traitées.

Outre les actions de soutien à la création menées avec la CCI94, l'Intercommunalité porte également des partenariats actifs avec **France Active Métropole** et la **BGE-ADIL**.

En 2022, France Active Métropole a ainsi pu accorder **815 500 € de prêts d'honneur** pour conforter les projets de création/développement de **44 entreprises du territoire**.

229 créateurs d'entreprises issus des 13 villes ont été reçus en consultations individuelles par la BGE-ADIL, dont **29 résidents des Quartiers en Politique de la Ville**. **114** ont pu initier un parcours **Entrepreneur#leader** avec la BGE-ADIL dont **50 créations effectives en 2022**.

PEMB : L'Artisanat en pointe

10 139

entreprises artisanales

// Soit **1 entreprise sur 5** du territoire

// **4526** entreprises employeuses

// Pour un total de **12340** emplois

// Répartition dans les 4 grands secteurs :

- Services : **45.5 %**
- Bâtiment : **35.1 %**
- Fabrication : **12.6 %**
- Alimentaire : **6.8 %**
- **618** artisans d'Art

// Soit **52%** des artisans d'Art du Val de Marne

Développement économique et emploi



L'INNOVATION ET LES EXPÉRIMENTATIONS SE STRUCTURENT

Au sein du Pôle Innovation-Expérimentation de la Direction, l'année 2022 a vu la matérialisation d'un programme d'actions concrètes sur ses 3 axes appelés à structurer une démarche intégrée « **Territoire Durable et Innovant** ».

PEMB : Territoire Durable et Innovant

Axe 1 : Dialogue territorial entre acteurs du territoire

// **Vitawin**

Axe 2 : L'Économie Sociale et Solidaire

// **Rapprocher ESS et Collectivités**

Axe 3 : Développer nos Startups

// **Rapprocher Startups et Collectivités** par l'expérimentation

Avec le renforcement du réseau du Territoire et la **réalisation d'une étude d'impact**, notre dispositif de rapprochement Elèves - Ecoles - Entreprises - **VITAWIN** - a été ajusté sur la période scolaire 2022-2023. Il se décline en plusieurs actions élaborées conjointement avec **FOQUALE** - un dispositif mis en place par l'Education Nationale pour la prise en charge du décrochage scolaire et mobilisant notre réseau d'entreprises- qui se dérouleront essentiellement au 1^{er} semestre 2023.

Un **Forum de l'Orientation** avec 2 collèges sur Villiers-sur-Marne est également prévu.

Un évènement important : La signature à l'occasion des Trophées du Territoire de la Charte Nationale « **Les Entreprises s'engagent** » qui marque l'engagement de plusieurs directions de PEMB sur des actions concrètes d'inclusion et de développement.

En matière d'**Economie Sociale et Solidaire** un diagnostic territorial a été réalisé dans le cadre de la convention de partenariat avec la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire. Des relations constructives s'établissent avec 5 villes du territoire et notamment Champigny-sur-Marne où des ateliers le 15 novembre ont

réuni un public nombreux.

En coopération avec les 2 autres intercommunalités du Val de Marne et le Conseil Départemental une **Conférence des Financiers** a réuni le 15 décembre environ 70 personnes avec 28 structures de l'ESS et une bonne mobilisation de celles du territoire.

En matière d'**appui aux Startups**, associés à la Direction de l'Environnement et le **PCAET**, la direction appuie ses actions principalement sur l'**Incubateur de l'Institut Géographique National** et sur l'**Ecolab de la GREENTECH**, tous deux situés à Saint-Mandé.

Elle a pu poursuivre son soutien à 2 Startups, accueillir sur la question des marchés publics innovants une **délégation de la Commission Européenne** en mars, valoriser ses actions au cours d'un **MEET UP** de la GREENTECH en octobre et intégrer le jury de l'IGN pour désigner les lauréats de l'**Appel à projets sur les données LIDAR** également en octobre.

EMPLOI ET FORMATION

La situation dans nos espaces emploi

PEMB : Demandes et offres d'emplois

38 022

Au 4^{ème} trimestre 2022 : Source Pôle Emploi

38 022 demandeurs dont 20 686 en catégorie A,

// Soit un recul respectivement de **3.9%** et **9%**

// **12 104** nouveaux entrants contre **12 762** sortants

// **16761** offres d'emplois soit **+ 30.5 %** sur 1 an

VILLIERS-SUR-MARNE

Cet espace emploi a intégré le territoire au 1^{er} septembre 2022.

Il est composé de 5 agents qui interviennent dans l'accueil, l'accompagnement des demandeurs d'emploi au travers d'actions individuelles et collectives et partenariat entreprises significatif.

Quelques chiffres

384

personnes ont un dossier actif en 2022

// Dont **119** nouveaux inscrits, en hausse de 23% sur 1 an

// **406** entretiens individuels conseils

// **355** entretiens prestations (CV, actualisation et aides diverses)

// **67** offres collectées

// **139** candidats présentés

// **37** postes pourvus par l'espace emploi

BRY-SUR-MARNE

Cet espace est animé par 2 conseillères en insertion professionnelle

À noter : Grâce au concours bénévole d'une Franco-Ukrainienne, un groupe d'apprentissage du français usuel a été mis en place au bénéfice de réfugiées.

Quelques chiffres

329

personnes ont un dossier actif dont 95 étudiants

// Dont **183** nouveaux inscrits

// **204** personnes accompagnées individuellement

// **137** retours à l'emploi

// **18** créateurs d'entreprises

JOINVILLE LE PONT

Cet espace était animé par 2 conseillers au 1^{er} semestre et 1 au second semestre. Il offre en plus de l'accompagnement des prestations en E-learning et un accès non accompagné à internet.

Quelques chiffres

162

personnes ont un dossier actif

// Dont **80** nouveaux inscrits

// **80** entretiens individuels

// **1189** réservations demi-journées pour les formations E-learning et l'accès internet

Une opération territoriale : Salon BTR

Dans le cadre d'un partenariat avec la société BTR un salon emploi formation a été organisé au pavillon Baltard le 4 juin.

475 visiteurs, mais seulement 15% résident sur PEMB

Sur le stand du Territoire :

// 42 offres de nos villes présentées et 48 candidatures proposées

// 80 personnes orientées

// 10 créateurs d'entreprises reçus



ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

La présence et la visibilité du Territoire se confortent et se pérennisent. Avec les 2 autres intercommunalités du Val-de-Marne Paris Est Marne&Bois était présents sur 2 salons professionnels :

- Universités des Maires en septembre où PEMB a notamment pu animer une conférence sur l'égalité Femmes-Hommes.

PEMB : Un potentiel immobilier diversifié

// Parc marchands Bureaux : **972 000 M²**

// Parc marchand Locaux d'activités et mixtes : **277 600 M²**

// Parc marchand Entrepôts : **126 500 M²**

- SIMI, le salon de référence de l'Immobilier d'Entreprises ou l'Intercommunalité a pu mettre en relief et faire connaître ses grandes opérations d'aménagement, valoriser son potentiel immobilier et recueillir de nombreux prospects.

 VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES
EN MAIN POUR RÉUSSIR



ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL PARIS EST MARNE&BOIS

1-3 place Uranie 94340 Joinville-le-Pont

01 48 71 59 00
accueil@pemb.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

www.parisestmarnebois.fr